Vol. XXXIII — Saint-Boniface, Manitoba, 15 Juin 1904. — No. 31

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

VIOLETTES

Il n'est pas question de cette herbe nuisible que les anciens habitants du Manitoba appellent herbe à La Violette, qui n'est autre que la Lépidie au Peppergrass. Notons en passant qu'on a appelé ici la Lépidie, herbe à La Violette parcequ'on prétend qu'elle a été importée dans le pays avec des grains achetés d'un nommé La Violette de Saint-Paul ; mais pourquoi les Anglais du Manitoba nomment-ils *french weed* leur peppergrass ? Peut-être parceque la Lépidie est excessivement prolifique et que partout où elle s'implante elle ne tarde pas à s'emparer du sol et à y réguer.

Nous voulons attirer l'attention aujourd'hui sur ces humbles fleurs qui émaillent partout la prairie et même les belles pelouses le long des rues de Saint-Boniface et surtout de Winnipeg, les violettes, que les Bonaparte avaient adoptées pour leur emblème.

Nous saluons d'abord la Violette des prés, la plus commune et la première à s'épanouir au printemps. Provencher la décrit sous le nom de violette à feuilles cucullées.

Aujourd'hui les botanistes l'appellent viola obligua. La fleur, portée sur un long pédoncule, varie du bleu clair au pourpre foncé.

La violette qu'on a dû remarquer aprés celle-ci, c'est la Violette Jaune, viola pubescens que les Anglais appellent hairy yellow violet.

On verra par la vignette qu'il y a plusieurs fleurs sur une même hampe.

La Violette du Canada a des pétales blancs ou presque blancs, les supérieurs sont striés de violet.

Plus haute que la plupart des violettes, elle a l'air de s'affirmer et de dire à celles de son espèce : emparons-nous du sol puisqu'il est encore temps. On la reconnait aisément à ses deux feuilles supérieures, opposées, qui s'allongent en pointe, au-dessous de la fleur terminale.

La Violette blanche, viola blancha, Sweet White Violet.

La plus humble des violettes, elle se cache dans le vert gazon et c'est la seule odorante.

L. G.

CERTAINEMENT LE SEUL

Le BAUME RHUMAL est certainement le seul remède actif, énergique et sûr dans le traitement du rhume, de la toux qui permette, tout en suivant le traitement, de vaquer à ses affaires et se guérir rapidement.

Nos Manitobains a Montreal

A Montréal comme à l'Université de Manitoba, les élèves du Collège de Saint-Boniface aiment à faire honneur à leur Alma Mater : ils occupent partout les premières places.

A l'école polytechnique MM. Elzéar Beaupré et Marius Cinq-Mars se sont constamment maintenus à la tête de leur classe. A propos de M. Beaupré, le Directeur de l'école disait, un jour, à un religieux de Montréal : "Que je voudrais avoir une douzaine de tels élèves."

Au Grand Séminaire MM. Adonias Sabourin et Joseph Prud'homme marchent leurs égaux. M. Sabourin l'emporte sur les quatre-vingts élèves de seconde année ; et M. Prud'homme, grâce aux succès obtenus durant ses études philosophiques et théologiques, aura l'insigne honneur d'aller à Rome compléter ses études et mériter par sa science le titre de Docteur en théologie.

Enfin à l'Université Laval, M. Fortunat Lachance, après un cours de deux ans et de brillants examens, vient d'être gradué docteur en médecine. Nous félicitons chaleureusement le Docteur Lachance de ce beau succès et nous lui souhaitons une longue et fructueuse carrière. Le Docteur Lachance demeurera encore un an à Montréal afin de pouvoir pratiquer la chirurgie sur une plus grande échelle, et occupera pendant ce temps le poste de médecin interne de l'Hôpital Notre Dame. Après quoi, nous avons tout lieu de le croire, il viendra se fixer au milieu de nous.

P. L.

M David Houle

Lundi soir, les nombreux amis de M. David Houle lui ont donné une soirée d'adieu à l'occasion de son départ prochain pour la paroisse de Saint-Maurice, Québec.

M. Houle est une figure connue et aimée dans Saint-Boniface ; son caractère heureux, sa sociabilité, son cœur ouvert à toutes les bonnes camaraderies lui ont gagné depuis longtemps des amitiés précieuses. Aussi la réunion de lundi avait-elle réellement l'entrain du nombre et de la sincérité. M. Joseph Bernier avait été chargé de présenter au héros de la fête une canne en ébène portant pommeau d'or. M. Houle a fait un très joli discours de réponse. Il regrette, dit-il, de quitter ses amis de Saint-Boniface, bien qu'il ait la satisfaction d'aller s'installer chez lui à Saint-Maurice. Nous regrettons nous aussi de voir partir M. Houle. Nous perdons un estimable citoyen et un brave compagnon.

Le Manitoba.

Mercredi 15 Juin 1904



Proclamation

A la demande de la Société Saint-Jean-Baptiste

Je proclame vendredi le 24 juin courant jour de fête civique, et je prie les citoyens généralement de suspendre leurs affaires et d'observer ce jour comme jour de fête.

Saint-Boniface, 15 juin 1904.

JOSEPH TURENNE,
Maire.

LA SAINT JEAN-BAPTISTE

A une réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste, dimanche, il a été décidé que notre ville ferait une célébration locale.

Nous aurons grand'messe solennelle dans la matinée du 24 juin,et pique-nique dans l'après-midi. Le programme comportera peut-être aussi quelque chose pour la soirée.

Le temps est trop limité pour que nous puissions faire beaucoup d'apparât ; c'est même la raison pour laquelle nous nous renfermons chez nous,en famille, cette année ; cependant nous espérons en une bonne démonstration patriotique.

Différents comités sont au travail depuis dimanche ; nous avons lieu de croire qu'ils font d'excellente besogne. Nous aurons leurs rapports à une nouvelle réunion de la Société, dimanche, à l'Hôtel-de-Ville, à 1½ p. m Soyons nombreux à cette assemblée, s'il vous plait. Le temps est court et nous avons besoin du concours actif de tous.

Nos Canadiens-français de Québec chômeront fériquement, le 24 juin. N'ayant pas leur nombre,nous serons plus modestes ; mais nous montrerons tout de même que le sang est toujours là et que la race a conservé, au Manitoba, la ferveur nationale qui s'alimente de chers souvenirs et de bons espoirs.

***

Notons ici que la belle paroisse de Lorette observe le 17 du courant, comme jour de fête patriotique. Nous souhaitons une belle et bonne journée à nos amis de Lorette.

***

Nous recevons, par le dernier courrier, une lettre nous faisant part d'une autre démonstration nationale à Laurier. Le programme de la journée sera varié ; il comporte office religieux et pique-nique pour l'après-midi. C'est pour le 16 juin.

***

La paroisse de Saint-Pierre-Jolys fêtera le 29 juin. Nous ne doutons pas du succès dans cette grante et forte paroisse. Saint-Pierre-Jolys s'attend à de nombreuses visites en ce jour.

***

La paroisse de Saint Claude sera elle aussi en liesse le 29 du courant. Voilà, certes, un mouvement patriotique à travers nos paroisses, qu'il fait bon de constater.

L'Avenue Broadway

Nous avons protesté bien des fois contre la fermeture de l'Avenue Broadway.

La chose parait à peu près certaine, maintenant : nous n'aurons plus de Broadway ! Le C. N. R., a fait l'assaut du conseil de ville de Winnipeg et parait avoir réussi à le convaincre que l'Avenue Broadway n'est d'aucune utilité pour Winnipeg.

On nous accordera, parait-il, une rue nous donnant accès à la rue Water.

Nous regrettons les choses qui vont s'accomplir; c'est un dommage à Saint Boniface ; ce sera probablement aussi un dommage pour Winnipeg. Que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, il n'est pas besoin d'être sorcier pour deviner le rôle que Saint-Boniface devra jouer dans le développement de la ville de Winnipeg d'ici à quinze ans. Les positions géographiques ne se changent. Or nous serons bientôt au centre de Winnipeg. Alors on regrettera d'avoir fermé une large avenue dont l'utilité est admise de tout le monde, même aujourd'hui, et qu'on sacrifie quand même au C. N. R.

LE TRAMWAY

La Compagnie des Tramways ne nous a pas encore donné communication ininterrompue avec Winnipeg, malgré des contrats signés et des promesses formelles.

On prétend que la Compagnie du Pont Norwood ne veut pas donner droit de passage !

Alors pourquoi n'a-t-on pas vu la Compagnie Norwood avant de venir nous faire des proprositions ?

A l'heure qu'il est, nous prenons trois quarts d'heure pour traverser en tramway à Winnipeg, et cela en payant droit de passage sur le pont Norwood.

La Compagnie avouera que pour se servir de ses chars, il faut n'être pas pressé. Il faut tout simplement faire de la promenade. Or quand on veut faire de la promenade, on ne se sert pas de son char attendu qu'il est trop sale !

Vieux bois noirci et brisé de toutes parts, velours déchirés et usés, plancher en lambeaux, cuivres ternis, tout cela parait très bien et donne une haute idée de la générosité de la Compagnie ainsi que son désir de plaire à ses clients !

Et pourtant, si la Compagnie nous traversait sans interruption de Saint-Boniface à Winnipeg, dans un char convenable, elle ferait des affaises d'or.

En Avant vers l'Ouest Canadien

La *Croix* persiste à affirmer sur tous les tons que le sol de l'Ouest Canadien n'est pas plus fertile que celui de la Province de Québec.

Dans une correspondance adressée au *Manitoba*, il y a quelques semaines, on demandait à la *Croix* de vouloir bien nous donner au moins quelques preuves à l'appui de ses affirmations. On était en droit de s'attendre, qu'en hommes sérieux, les correspondants de la *Croix* ne manqueraient pas de se rendre à notre demande. Mais il n'en est rien

On se contente d'affirmer, comme toujours. Le pauvre Michel fait une sainte colère contre le correspondant du *Manitoba*, qui a eu l'audace de dire et de prouver par des chiffres et des faits irréfutables que le sol de l'Ouest Canadien est fertile comme il n'y en a pas dans la province de Québec. La *Croix* n'aime pas cette série de noms donnés dans le *Manitoba* et auxquels on peut s'adresser pour avoir des nouvelles de la fertilité de notre sol.

Cela se comprend. Qu'on sache bien que ces noms ont été pris au hasard Qu'on sache bien aussi que les colonies de Saint-Albert, de Morinville, du Fort Saskatchewan, de Beaumont, de Saint-Pierre, et celles de Saint-Emile, Rivière-Qui-Barre, Grande Prairie, et d'autres moins considérables qu'on pourrait ajouter à la liste, qu'on sache bien, dis-je que toutes ces colonies comprennent des milliers d'acres de terre toutes également fertiles. La *Croix* nous parle du Lac St Jean de la Métapédia. Ces régions existent pour le correspondant du *Manitoba* tout aussi bien que pour le correspondant de la *Croix*. On vante la fertilité du sol de ces terres " qui ne sont pas hors de concours comme les terres échelonnées sur le Saint-Laurent et le Richelieu et qui peuvent lutter avantageusement avec l'Ouest."

Nous savons que pour à peu près un mille autour du Lac St. Jean, la terre est d'une fertilité ordinaire. Mais, par exemple, la *Croix* a bien soin de ne pas nous dire qu'en s'éloignant un peu du Lac la fertilité du sol est bien inférieure et qu'il ne faut pas aller bien loin pour rencontrer les montagnes et les terres de sable. Malgré tout, la *Croix* affirme avec emphase que tous les colons du Lac St. Jean "ont réussi."

C'est facile d'affirmer. L'ami Michel ignore que nous avons ici des colons Canadiens français qui ont vécu au Lac St. Jean. Il y a, à Morinville, M. Deschènes qui, avant de venir dans l'Ouest, a vécu treize ans au Lac St. Jean. Qu'on s'adresse à lui, et il donnera des nouvelles de la grande différence qu'il y a entre la fertilité du sol et les avantages du Lac St. Jean et la fertilité et les avantages de l'Ouest-Canadien. Il y a encore à Morinville, M. P. Bouchard ; au Fort-Saskatchewan MM. Auclair, Tremblay ; à Saint-Emile, MM Girard, Fortin. Mais, je m'arrête, car la *Croix* n'aime pas la "série de noms et d'adresses"—comment se fait-il que ces gens et bien d'autres que je connais réussissent très bien ici et n'ont pu réussir au lac Saint-Jean ?

Comment se fait-il que ces gens sont satisfaits d'être ici et ne l'étaient pas au Lac Saint-Jean ? Comment se fait-il que ces gens disent bien haut que la fertilité du sol de l'Ouest canadien et ses avantages l'emportent de beaucoup sur la fertilité du sol et les avantages du Lac Saint-Jean ? A la *Croix* de répondre—Maintenant qu'on juge qui "prend la partie pour le tout".

Ai-je fait erreur quand j'ai dit que la *Croix* parlait de l'Ouest canadien, de la fertilité de son sol, de ses avantages etc... sans connaître le premier mot de l'affaire ? Voici ce que dit le correspondant dans le numéro du 8 mai : Ces progrès immenses opérés dans l'Ouest doivent être attribués, en grande partie, aux colons ayant une forte somme d'argent"—Que l'ami Michel et les autres sachent bien que ces immenses progrès opérés dans l'Ouest ne "doivent" pas, mais en réalité sont dûs à la fertilité prodigieuse du sol d'abord, ensuite au travail et à l'économie du colon. Les noms et les chiffres donnés dans ma dernière correspondance le prouvent assez, je crois. Cependant si on le veut j'ajouterai que d'après les informations prises au cours d'un recensement fait il n'y a pas longtemps,on a constaté que sur cent colons venus dans l'Ouest canadien, quatre-vingt sont arrivés pauvres,ayant chacun en moyenne, un capital de cinq cents piastres. Après s'être installé et avoir acheté le strict nécessaire, on peut bien penser qu'il restait bien peu d'argent au colon. On s'étonnera des progrès immenses opérés dans l'Ouest avec si peu d'argent. Pour nous, cela ne nous étonne pas, car si le colon ne peut pas " mettre cent arpents de terre en culture dès la première année," il en met vingt, trente, quarante, arpents, et avec le beau rendement que donne partout un arpent de terre, il faut que "d'immenses progrès s'opèrent". C'est ainsi que notre colon réussit et est satisfait.

Il faut avouer cependant que la *Croix* donne, du moins, croit donner, un argument très fort à l'appui de sa thèse, en interprétant les paroles qu'aurait prononcé, devant le club Jacques-Cartier, M LaRivière, député de Provencher. Qu'on en juge : "L'Honorable M. LaRivière, député de Provencher nous a fort bien dit que Québec n'était pas assez connu, et que le Gouvernement fédéral cherche à embellir l'Ouest à nos dépens". De ces paroles conclure que M. La Rivière a voulu dire que le sol de l'Ouest n'est pas plus fertile que celui de la Province de Québec, ma foi, il faut l'habileté et la logique de Michel.

J'ai l'honneur de connaitre M. LaRivière. Je sais son dévouement et son patriotisme pour la cause nationale. L'Honorable député de Provencher, comme tout vrai patriote, veut et désire que la Province de Québec se conserve forte et puissante. Nous le voulons nous aussi. Qu'on cherche à coloniser la Province de Québec, c'est très bien, mais pas à la manière de la *Croix*. Encore une fois, nous ne voulons pas dépeupler la Province de Québec, mais, par exemple, nous voulons qu'on dise la vérité quand il s'agit de la fertilité de notre sol et des immenses avantages que le colon Canadien-français trouve ici.

Nous ne voulons pas dépeupler la Province de Québec, mais nous voulons, nous demandons, qu'on dirige de notre côté, ceux des nôtres qui veulent se déplacer, sortir de la Province de Québec. Qu'on cesse de décrier les vastes et fertiles prairies du Manitoba et de l'Ouest-canadien et foule de nos compatriotes, au lieu de prendre le chemin des Etats-Unis, se dirigeront de notre côté et trouveront ici tout ce qu'il faut pour se créer un avenir heureux et prospère.

Dans l'Ouest, serons-nous demain ce que nous sommes aujourd'hui, au point de vue national et religieux se demande le correspondant de la *Croix*. Oui nous serons demain ce que nous sommes aujourd'hui. Car malgré l'opposition qu'on fait à l'immigration des nôtres vers l'Ouest, nous constatons que les Canadiens-français nous arrivent de plus en plus nombreux. Nous constatons que nos écoles françaises se multiplient, et sont de plus en plus fréquentées. Et nos prêtres Canadiens-français augmentent en nombre, avec l'immigration Canadienne française; avec nos écoles et notre clergé dévoué nous pourons compter que demain nous serons ce que nous sommes aujourd'hui. Et nous disons : En avant vers l'Ouest-Canadien.

J. A. E.

L'EXPOSE BUDGETAIRE

Nous lisons dans *La Patrie* : Le discours de M. Fielding est à peu près ce que nous attendions qu'il fût.

Le ministre des Finances,tout libre-échangiste qu'il soit, a été forcé d'augmenter les droits sur quelques articles. Il a annoncé qu'une révision plus complète pourrait avoir lieu,plus tard.

Dans les deux ou trois dernières années, les trois quarts et demi des organes ministériels ont accusé d'infidélité tous ceux qui avaient la témérité de préconiser des changements dans notre politique fiscale. Ils applaudiront tous aujourd'hui à l'exposé du Ministre des Finances. Ainsi le veut l'esprit de parti extrême.

La Patrie ne peut que se féliciter des résultats de la campagne qu'elle a menée avec toute l'énergie et la persévérance qu'elle a pu y apporter.

Cette campagne a eu de bons résultats. Elle en aura de meilleurs encore. Si le Cabinet actuel reste au pouvoir, il sera obligé d'adopter un tarif complet de protection. S'il est remplacé par une autre administration, cette administration sera protectionniste.

Les manufacturiers ne sont pas la classe qui profiterait davantage d'un tarif de protection. Les cultivateurs, les classes laborieuses, la population en général, retireraient de grands bénéfices d'une politique franchement canadienne.

Une politique de protection ne signifie point l'imposition de droits sur toutes les choses dont un pays a besoin. Au contraire, elle peut signifier l'admission en franchise d'une foule de choses destinées à être la matière première de l'industrie.

Le principe de la protection est que le tarif ne doit pas être préparé surtout dans le but de collecter de l'argent, mais bien pour développer l'industrie,— l'industrie agricole, l'industrie manufacturière.

M. Fielding a reconnu qu'il a collecté cette année $14,345,166 de plus qu'il n'est nécessaire pour les fins annuelles du service public.

Ces $14,345,166 ont été pris dans les bourses de chacun de nous. Ils sont le résultat des impôts sur les marchandises qui entrent au Canada et aussi le résultat des impôts de l'accise.

Ils représentent presque $3.00 par tête d'impôts sur la population du pays.

Un tarif de protection ne devrait pas produire de pareils résultats.

En tout état de cause, le Ministre des Finances s'est vu dans l'obligation de faire des changements dans le sens de la protection. Il a bien fait de céder au courant d'opinion publique qui s'accentue de plus en plus.

Sa conduite démontre que même avec les libres échangistes les plus déterminée, il est, à certaines heures, des accommodements.

Le succès de la campagne de "La Patrie" est loin d'être complet. Nous vivrons assez vieux pour applaudir au triomphe définitif.

Le Canada pour les Canadiens !

Les Cadets du College de Saint-Boniface

Samedi, à 7h. 30 p. m., le colonel Evans fera la revue des Cadets du collège Saint-Boniface.

Les cadets forment maintenant deux compagnies. Les succès de leurs aînés ont rempli d'ardeur les plus jeunes, qui se sont unis pour composer la deuxième compagnie. Depuis plusieurs mois, le R. P. d'Orsonnens a prodigué son temps et ses forces à l'instruction militaire de ces cadets. Le sergent-major Spirks continue son œuvre depuis une quinzaine de jours. L'on est en droit de croire que la revue sera très bonne.

Les parents des élèves et les amis du Collège sont cordialement invités à cette revue, qui aura lieu dans la cour du collège.

AMICUS.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, pour l'année 1902, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Total de Minots*
Blé	53,077,267
Avoine	34,478,160
Orge	11,848,422
Lin	564,440
Seigle	49,900
Pois	34,154
Total	100,052,343

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

Sans compter les récolte de pommes de terre et autres légumes

12,000 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur de deux million de piastres et plus.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province des millions acres de terres de choix.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

L. J. HOWE,
Acting chief clerk,
Provincial Lands, Winnipeg.

J. J. GOLDEN,
Provincial Gouvernement Agent,
617, Main Street, Winnipeg.

L'Evenement le plus important

DE LA SITUATION POLITIQUE

C'est ainsi que le "News," de Toronto, journal indépendant qualifie le programme conservateur:

"Le chef du parti conservateur dans la Puissance, dit le "News," s'est déclaré en faveur de la propriété et de l'exploitation par le gouvernement, du nouveau Trans-continental. Le parti conservateur a voté en bloc pour cette politique. Avec les conservateurs ont voté les députés indépendants. C'est l'événement le plus important, touchant au développement du Canada, que le pays ait vu depuis le projet du Pacifique Canadien.

....

"Payons le coût de l'entreprise, mais soyons-en propriétaire, est un cri de bataille qui sonnera bien à un état d'esprit qui a atteint une influence considérable. De nombreux et importants intérêts seront affectés par cet échec à la propriété privée des chemins de fer et l'appel au sentiment populaire p évaudra-t-il? Une chose est certaine. Quand les meilleurs arguments en faveur de la propriété par le gouvernement seront agencés par un organisateur expert et fort, quand le zèle et la cohésion traditionelle du parti conservateur appuieront ce changement aussi radical, nous pouvons compter sur une campagne d'un intérêt exceptionnel."

Le plan de M. Borden défie la comparaison avec celui du gouvernement. Le "News" a maintes fois exprimé l'opinion que l'idée d'un transcontinental est excellente, mais que le moyen de l'exécuter est douteux et désavantageux. Le gouvernement veut d'une ligne transcontinentale alourdie par une masse de détails dangereux, qui retardera et peut-être même rendra impossible la propriété par l'Etat. Le gouvernement prendra quatre-vingt ou quatre-vingt dix pour cent de la responsabilité sans obtenir le moindre contrôle additionnel. Il favorise le stock fictif. Les débentures que le gouvernement émettra seront moins alléchantes que celles de la compagnie. Des capitalistes privés dicteront l'étendue des obligations que le pays encourera. Des embranchements douteux et des arrangements de terminus surchargent le contrat. Le plan général du projet est admirable, mais le contrat avec les promoteurs, compliqué de concessions futiles et de conséquences incalculables, liant le pays de tous côtés et donnant des avantages aux deux compagnies dans chaque paragraphe, ne peut être défendu. Bâtissez la voie, dit M. Borden, mais gardez-là et faites-en bénéficier l'Intercolonial comme le Grand-Tronc. Le contrat est dangereux pour le projet du gouvernement. Le discours et la motion de M. Borden changent complètement la face de la politique canadienne. La question qu'il soulève affectera nécessairement les relations politiques d'un grand nombre d'électeurs et déterminera, sans aucun doute, le resultat de la prochaine élection.

L'Evénement.

Réception

Madame M. A. Girard et Madame Massue donnaient mercredi dernier, entre quatre et sept heures, une jolie réception rue Masson. Malgré une pluie assez lourde, bien des visiteurs se sont inscrits à ce salon distingué. La grâce et l'amabilité les y ont accueillis.

Nouvelle Compagnie

Une nouvelle compagnie vient d'être incorporée à Winnipeg sous le nom de la "Citizens Co-Operative Loan and Investment Company."

Les directeurs élus sont: Président, M. A. Norquay; 1er vice-président, M Joseph Bernier; 2me vice-président, M. T. J. Langford; avocat M J. Bernier; trésorier, M. W. Garland Foster; architecte M. L. de Jurksowki, et M. Thomas Dunderdale; auditeur: M. W. K. Back; banquiers: The Dominion Bank; secrétaire et gérant, M. Forest W. Smith, 433 rue Main Winnipeg. Tous ceux qui désirent construire une maison à bon marché et devenir propriétaires peuvent s'adresser au gérant pour plus d'informations.

Chez les RR PP. Trappistes

Les dames et les messieurs qui s'intéressent à l'œuvre des RR. PP. Trappistes de Saint-Norbert sont invités à vouloir bien assister à la bénédiction leur église mercredi, 6 juillet, 9 heures du matin. Tous sont cordialement invités; un diner gratuit suivra la cérémonie.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. Jos. Mager, est installé dans sa nouvelle résidence, rue Dumoulin.

—M. le docteur J. H. O Lambert est parti lundi pour l'exposition de Saint-Louis.

—La corporation fait aplanir nos chemins depuis une couple de jours. Ce n'était pas sans besoin après les récentes pluies.

—A vendre: Une bonne jument et une belle voiture de famille à bon marché. S'adresser à M. Pierre Gosselin, Saint-Boniface.

—Les lots dans notre ville changent de mains assez brusquement depuis une couple de semaines. Un bon nombre de citoyens qui jusqu'à présent étaient à loyer se préparent à bâtir.

A vendre:—1 rateau; une faucheuse, une herse et une charrue. Le tout en bon ordre. Prix modéré; s'adresser à Noël Bernier, 363 rue Main, Winnipeg, ou à résidence, Saint-Boniface.

—Le comité d'organisation de la Société Saint-Jean-Baptiste est à organiser une excursion pour aller à Saint-Norbert le jour le 24 juin. Il y aura un programme d'annonces dans le courant de la semaine.

—Monsieur et madame Théophane Bertrand, de Montréal, sont partis jeudi pour la province de Québec après avoir passé une quinzaine en voyage de noces à Saint-Boniface et à Winnipeg. On leur a fait fête à bien des foyers.

—Au train que vont les choses, le nouvel hotel de Québec, coin des avenues Provencher et Taché, ne sera pas lent à se construire. Une forte équipe d'hommes en ce moment occupé au déblayage et au creusement des caves.

—Le pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré laissera la gare du C. P. R., demain soir à 8 heures; on compte audelà de 100 personnes qui prendront part à ce pèlerinage. MM. les abbés Cloutier, Camirand et Perreault accompagneront les pèlerins.

—M. Lockwell, le malheureux incendié des jours derniers, rue Notre-Dame, nous demande de bien remercier en son nom les citoyens de Saint-Boniface de leur générosité à son égard, lors de son malheur.

M. Lockwell nous a parlé avec émotion et est profondément touché des marques de sympathie qu'il a reçue de la part de la population française de notre ville.

Municipalite de Montcalm

Extrait de la sixième séance du conseil de la Municipalité de Montcalm tenue à Letellier ce deuxième jour de juin 1904.

Présents : Thom L. Eyres, préfet, Louis Ayotte, Eugène Cartier, Zéphirin Dumontier, Maurice Dupré, Harry Franks et Georges Beaupré conseillers.

Le préfet appelle le conseil à à l'ordre et le greffier donne la lecture du procès verbal de la dernière réunion, qui est adopté sur motion de Louis Ayotte appuyé par Zéphirin Dumontier.

Ayotte–Dumontier : Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées telles que lues Adopté.

Cartier–Ayotte : Que la moitié du coût d'un mille de grade entre la section trois Township quatre rang Est et les lots de Rivière entre les Municipalités de Morris et Montcalm soit accordé et payé aussitôt que l'ouvrage soit fait et reçu par le gouvernement. Adopté.

Franks–Cartier : Que la communication de la Bell Telephone Co., soit acceptée concernant l'érection d'une ligne téléphonique à travers la Municipalité de Montcalm et que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à faire faire un règlement pour être soumis, à la prochaine assemblée du conseil aux charges et frais de la Compagnie de Téléphone. Adopté.

Dupré–Franks : Que le conseiller Beaupré reçoive des soumissions jusqu'au dix-huit juin pour la transportation de la salle Municipale et ses réparations. Adopté.

Franks–Cartier : Que le Secrétaire-trésorier demande de l'aide du gouvernement pour la construction des nouveaux ponts dans la Municipalité. Adopté.

Dumontier–Beaupré : Que le rapport du comité des finances soit accepté. Adopté.

Dupré–Franks : Que le conseil s'ajourne jusqu'au 1er mardi de juillet. Adopté.

JOSEPH BARIL.

FEUILLETON DU MANITOBA.

No 22

LE RENEGAT

TROISIÈME PARTIE

LES CORRUPTEURS

III

CE QUI S'ACHÈTE

—5,000 !

—Non.

—Vous avez bien quelque désir en tête. Peut-être voulez-vous vous marier ?

Bosquet réfléchit et répondit :

—Je veux être député. Il me faut pour cela 50,000 francs.

—50,000 francs !

Simon bondit.

—50,000 francs ! répéta-t-il.

—Le deuxième versement sur vos actions a lieu dans cinq jours, fit l'employé. C'est 50,000 francs ou rien. Je vous donne cinq minutes de réflexion.

Il prit sa montre et attendit.

En vain Simon pria, supplia, offrit dix mille, quinze mille, puis vingt mille.

Bosquet fut insensible aux prières comme aux raisonnements.

Il n'y a plus que trois minutes... plu que deux minutes... plus qu'une minute..., comptait-il imperturbablement.

—Ecrivez dit Simon se résignant.

Bosquet prit du papier, une plume, allait écrire. Il se revisa.

—Avez-vous de l'argent sur vous ? Sans argent comptant, il n'y a rien de fait.

Deventer avait pris sur lui les 40,000 francs de la caisse et 20,000 francs de chez lui, ne sachant pas s'il ne serait obligé de filer immédiatement en Belgique.

Je les ai là dans mon portefeuille, répondit-il.

—Dictez !

—"A Monsieur l'éditeur du "Comba Commercial."

"Je reçois à l'instant une dépêche de mon ami le capitaine, qui m'avoue qu'à l'époque où il m'a écrit la lettre sur la Société anonyme des Mines de Laokai, que votre journal a reproduite hier soir, il était mal informé.

"Depuis lors il a remonté lui-même le fleuve-Rouge jusqu'à Laokai. Il a visité les mines et a constaté par lui-même que les travaux préparatoires sont complètement achevés.

"Je retire les termes de ma lettre d'hier, trop vifs à l'égard de M. Deventer, et je le déclare comme un parfait honnête homme."

—Il y a plus de trois lignes, dit Bosquet.

—Pour le prix que je vous paie, vous pouvez bien en mettre un peu de plus. Maintenant, signez !

—Comptez d'abord les 50,000 francs !

—Vous n'avez pas en moi une confiance exagérée !

—Chat échaudé craint l'eau froide.

Le banquier compta cinq liasses de 10 000 francs ; l'employé les empocha et signa son factum.

Deventer remit son chapeau sur sa tête.

—Adieu !

Il sortait. Bosquet le rappela.

—Non pas ; Adieu ! mais : Au revoir !

—Diable ! pensa Simon. Voudrait-il recommencer une autre fois.

IV

LA PECHE EN EAU TROUBLE

La lettre de Bosquet fut reproduite par plusieurs journaux. Malgré la rectication du lendemain, elle produisit une mauvaise impression qu'il fallait à toute force effacer, aussi conserver dans leur naïveté les hommes honnêtes qui faisaient partie du conseil d'administration.

Deventer n'eut pas la peine à convaincre ses compères en filouterie, les trois banquiers, de la gravité de la situation. Ils mirent leurs caisses à sa disposition, et le laissèrent maître de prendre telles mesures qu'il jugerait utiles.

Il fallait tout d'abord prouver que les affaires de la Société des Mines de Laokai marchaient comme sur des roulettes, que son directeur était assuré du succès final, et ne pensait nullement à prendre l'express pour la Belgique.

Simon commença par acheter pour son coupé une paire de magnifiques chevaux et étonna les habitués de l'hotel Drouot par ses enchères extraordinaires. Il acheta des flambeaux Renaissance 32,000 francs Il poussa jusqu'à 70,000 francs un meuble de Boule ayant appartenu à Marie-Antoinette. Il s'entendit, d'ailleurs, avec le vendeur, pour lui retrocéder ces objets au même prix, quelques mois plus tard.

Il fit venir Isaac et lui tint ce langage :

—Voici la liste des dépenses que tu vas faire : 1o Tu consacreras 10 000 francs à l'achat d'une épingle de cravate, de boutons de manchettes et d'une bague chevalière. Choisis des pierres voyantes, de grosses montures en or, qui attirent l'œil, et dis bien à tous ceux avec qui tu causeras, que ce n'est pas faux.

—C'est anti-artistique ce que vous me commandez là !

—N'importe c'est commercial. 2o Tu achèteras un gros chronomètre que tu sortiras de ton gousset à tout propos. 3o Tu loueras un phaéton, dans lequel tu te montreras au Bois tous les matins. Tu auras un groom en livrée derrière toi. 4o Tu joueras gros jeu dans les cercles bien fréquentés, quand il y aura beaucoup de monde et tu plaisanteras quand tu perdras, de façon à faire comprendre à la galerie que tu es bien au-dessus des pertes. Tu achèteras bijoux et chronomètre, et tu loueras chevaux et voitures chez Jacob Salomon, et tu l'avertiras que tu les lui rendra dans deux ou trois mois. 5o Tu fréquenteras assidûment les cafés où se réunissent les journalistes, leurs cercles, les couloirs des théâtres, enfin tous les endroits où tu pourras être vu par les gens qui font l'opinion. M'as-tu compris ?

—Je comprends bien vos paroles mais non le motif qui les dicte.

—Inutile que tu comprennes. Ordonne ta conduite suivant cette maxime : Quand tu dépense un louis, arrange-toi de façon qu'on croie que tu en dépenses cinq, et que tu en possède dix en réserve !

Le déploiement du luxe affiché par le banquier et son neveu suffit aux naïfs comme preuve de la Société des Mines de Laokai.

Ce n'était pas assez pour Simon. Il ne se considérait comme à l'abri que du jour où il tiendrait Bosquet en sa dépendance, et où il annoncerait à grands coups de réclame le départ d'une troupe d'ouvriers et d'employés pour le Tonkin.

Il se creusa la tête pendant dix jours sans trouver rien qui vaille. Enrôler des hommes pour l'Annam n'était pas une entreprise facile. Les embarquer présentait moins de difficultés, mais à qui les adresser ? Une fois là-bas, furieux de se voir ainsi joués, ils ne manqueraient pas d'imiter l'exemple du capitaine ami de Bosquet et d'envoyer une lettre ou une dépêche qui ferait découvrir le pot au rose. Réaliser l'entreprise pour laquelle la Société avait été formée, faire reconnaître la province de Laokai, y découvrir des mines quelconques, obtenir du gouvernement annamite l'autorisation de les exploiter, il n'y fallait pas songer.

Les Européens étaient proscrits du Tonkin, leurs têtes mises à prix. Des missionnaires catholiques seuls, soutenus par la foi, n'attendant de récompense qu'en l'autre vie, osaient se basarder dans ce pays inhospitalier. On citait bien quelques hardis pioniers, mais où trouver à prix d'argent des hommes d'une telle hardiesse ? Ces audaces-là se puisent dans la croyance à une mission et non dans un traitement plus ou moins élevé.

Entamer des négociations avec la cour de Hué pour qu'elle cédât son privilège, autant chercher la quadrature du cercle.

Devanter, de désespoir et de dépit, se serait cassé la tête contre les murs. Pourtant il devenait urgent de trouver quelque chose de décisif Mille souscripteurs étaient en retard pour effectuer le versement du second quart.

Dix milles actions mises en vente par l'un des associés de Simon au prix de 145 francs, c'est-à-dire avec une prime de 20 francs,—seulement, disait le prospectus,—n'avaient pas trouvé d'acquéreurs. La vente avec prime faisant croire au public que les titres ont obtenu cette majoration en Bourse, est pourtant un des meilleurs trucs pour se débarrasser des rossignols de la banque.

Un beau jour en passant sur la place de l'Europe, il s'arrêta à regarder les trains partir de la gare Saint-Lazarre. Une idée lumineuse jaillit en son cerveau. Il s'écria tout haut :

—Eh moi aussi j'aurai mon chemin de fer !

D'un seul coup d'œil de son esprit il saisit l'entreprise dans son ensemble et ses féconds résultatats.

Le prospectus d'émission des actions des mines annonçaient que le transport de cuivre s'effectuerait par le Song-Koï. Mais ce fleuve, trop bas pendant la sécheresse, est trop rapide à l'époque des hautes eaux. Les retards apportés à la navigation motivaient la création d'un chemin de fer. On en commencerait la construction aux environs d'Hanoï. On trouverait plus facilement des hommes pour aller travailler auprès d'une ville voisine du littoral, où avaient déjà résidé des soldats français, que pour s'enfoncer dans l'intérieur du pays.

Les communications sont si difficiles d'une province à l'autre, que les ingénieurs et les ouvriers, employés au chemin de fer, ne pourraient apprendre que longtemps après leur arrivée qu'il n'existait pas d'exploitation de mines à Laokai.

(*A Suivre*)